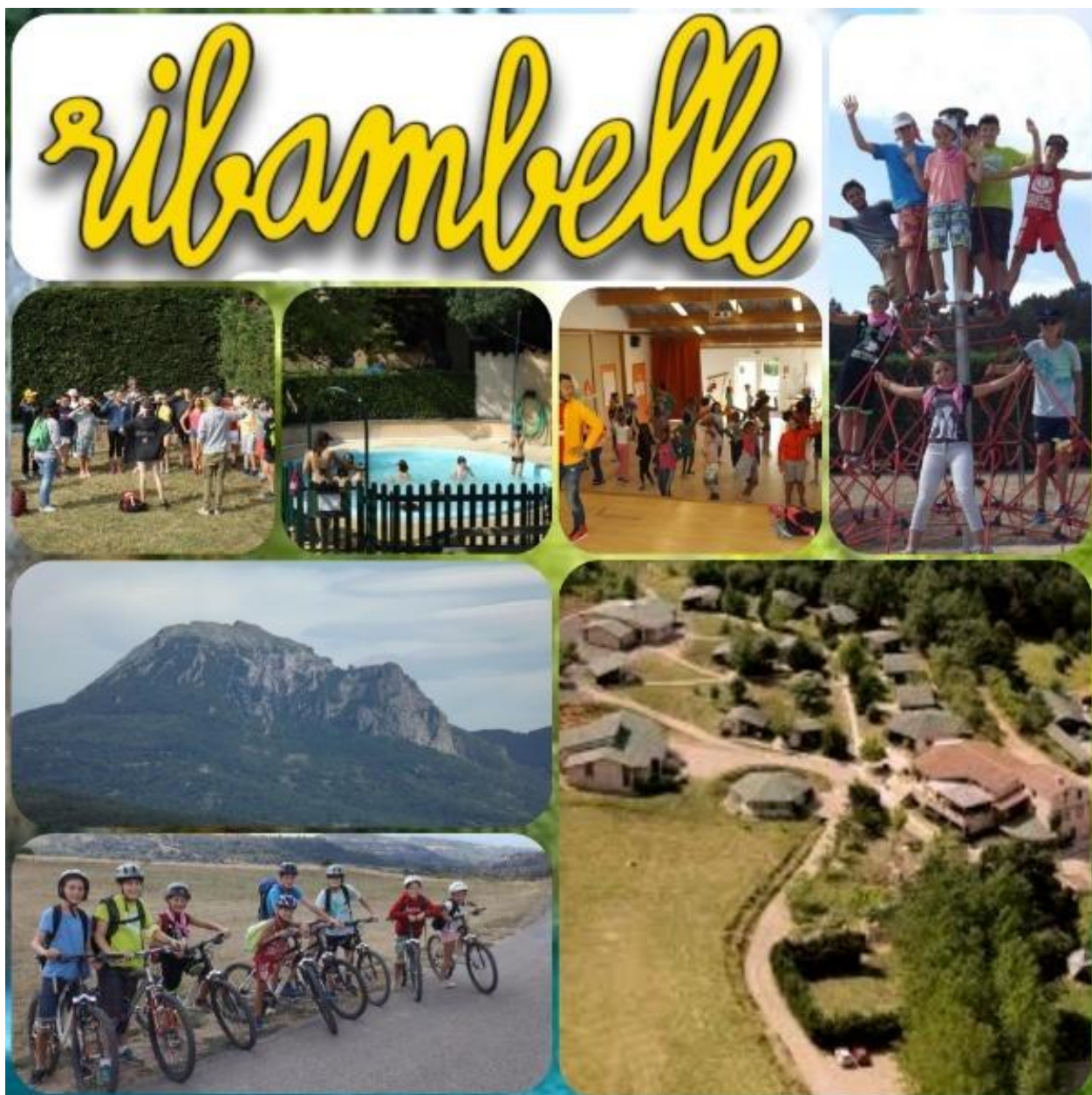


Projet Pédagogique



Association
Ribambelle

Les Jendous
11190 Rennes le Château

www.ribambelle.org
tel. 04.68.74.14.81

Projet Pédagogique

Table des Matières

PROJET PEDAGOGIQUE	2
I. PRESENTATION DU CENTRE.....	3
II. MOYENS HUMAINS ET MATERIELS	3
1. <i>Effectifs Humains</i>	3
2. <i>Infrastructures</i>	3
III. PEDAGOGIE ET INTENTIONS EDUCATIVES.....	5
IV. ACTIVITES	6
1. <i>Générales</i>	6
2. <i>Thématiques</i>	6
3. <i>Sorties</i>	6
V. LE FONCTIONNEMENT	7
1. <i>Les transports</i>	7
2. <i>La journée type</i>	7
3. <i>Le lever, le temps calme et le coucher</i>	8
4. <i>Les problèmes d'énurésie</i>	9
5. <i>Les repas</i>	9
6. <i>Le linge sale</i>	10
7. <i>L'argent de poche, les objets de valeur et les téléphones portables</i>	10
8. <i>La communication</i>	11
9. <i>Les non négociables</i>	11
10. <i>Consignes et préconisations face aux risques d'intrusion</i>	12
11. <i>Alertes incendie et exercices</i>	12

I. Présentation du centre

L'association Ribambelle est une structure permanente de la commune de Rennes le Château située dans la haute vallée de l'Aude.

En tant qu'association d'éducation populaire, elle a pour vocation principale de promouvoir l'éducation populaire par l'organisation de séjours de loisirs éducatifs pour les enfants, de classes de découverte, ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ; et de façon complémentaire des séminaires et des stages adultes sont accueillis.

Elle est laïque et démocratique. Cela implique qu'elle respecte chaque individu dans ses idées et dans ses différences (religieuses, sociales, culturelles, physiques).

Elle accepte ainsi que l'on puisse penser et agir différemment, tout en respectant l'intégrité des personnes. Elle refuse et dénonce les discriminations de tout ordre et de toutes natures. Elle respecte la convention internationale des droits de l'enfant.

II. Moyens humains et matériels

1. Effectifs Humains

Équipe organisationnelle et administrative : 1 directeur de structure / 1 directrice adjointe / 1 secrétaire.

Équipe entretien : 1 à 2 technicien de surface / 2 à 3 cuisiniers / 1 technicien de maintenance.

Équipe pédagogique : 35 animateurs dont 2 assistant sanitaires et 3 surveillants baignades sur l'ensemble de l'été / 4 directeurs sur l'ensemble de l'été.

2. Infrastructures

Ribambelle est un village d'enfants qui s'articule autour de plusieurs salles d'activités et espaces de jeux :

- La « Bergerie du Haut » et la « Bergerie du Bas » :
Ce sont des salles qui servent de salle d'accueil pendant les séjours mais aussi de salle d'activités.
- La « Salle Nature » :

La Salle Nature est une salle d'accueil mais aussi une salle d'activité qui bénéficie notamment d'une cuisine équipée pour proposer des activités culinaires.

- Le « Zénith » :

Le Zénith est une grande salle de spectacle que l'on peut séparer en 3 parties afin de créer 3 salles d'accueil. Cette salle est multifonction, les enfants peuvent utiliser le matériel de cirque, regarder des projections, profiter de la scène pour jouer aux acteurs mais cette salle est aussi propice aux grands jeux intérieurs.

- Le « Village Indien » :

Ce village dispose de grands tipis, d'un coin feu, d'une cabane pour faire de la poterie. C'est un lieu propice à l'imaginaire et aux grandes activités en pleine forêt.

- Le « Village Musical » :

Il y a beaucoup d'instruments, tout un éventail de percussions en bois, bambou, pierre, peau, métal..., des instruments multiformes, traditionnels ou inventés, des géants, des qui font do-ré-mi-fa-sol...

- Une bibliothèque
- Un parc à vélo / un terrain de bi-cross / des chemins goudronnés pour la circulation à vélo
- Une aire de jeux
- Un terrain de Volley-Ball
- Un terrain de sport (type city)
- Une pataugeoire
- Une salle radio qui diffuse à travers le centre

Nous disposons de plusieurs types d'hébergement différents :

- Deux bâtiments en dur :

Le « Cers-Marine » 31 lits répartis sur 7 chambres et 1 salle d'eau centrale.

Le « Bateau » 33 lits répartis sur 5 chambres et 1 grande salle d'eau.

- Des chalets :

11 chalets de 7 à 8 places permettant de favoriser l'autonomie des enfants.

1 grand chalet de 12 places nommé le « Patio ».

En plus de ces hébergements, le centre dispose de 2 grandes salles de restauration : La « Salle à manger » et le « Salon ».

Les séjours de vacances disposent d'une salle réservée au matériel pédagogique réapprovisionné durant l'été si besoin.

III. Pédagogie et intentions éducatives

Autonomie : Elle est indispensable au devenir de l'être dans la société. L'enfant évolue en prenant conscience de soi, de ses capacités et de ses potentialités. L'animateur, par son rôle éducatif aide l'enfant à grandir et à s'autonomiser. Il est un « modèle ».

La citoyenneté : La citoyenneté c'est d'abord la qualité de citoyen, c'est-à-dire faire partie de la société, et participer à la vie de celle-ci.

Mais pour participer à la vie de la société, il faut s'y sentir bien, intégré et en adéquation avec elle.

Pour ce faire, il est important de travailler dès le plus jeune âge sur la socialisation et les interactions entre les gens. Ce sont ces interactions qui vont définir la société que nous sommes.

C'est pourquoi Ribambelle s'est construite pour devenir un « village d'enfants » et leurs permettre d'être complètement acteurs de leur vie sur place. Chaque enfant participera à la vie du centre de façon individuelle ou collective.

Les enfants seront amenés à vivre en collectivité, et l'équipe sera présente pour permettre aux enfants de « bien vivre-ensemble ».

Communication : La communication est la base des relations humaines. De ce fait l'équipe d'animation sera entièrement à l'écoute des besoins individuels de chaque enfant mais aussi des besoins du groupes.

L'équipe permettra aux enfants de s'exprimer librement au sein du groupe, il instaurera un climat de confiance avec l'enfant afin qu'il puisse parler sans complexes. Les animateurs amèneront les enfants à s'écouter les uns les autres et à être dans une démarche d'acceptation des différences.

Participation : Nous favorisons la participation des enfants à la vie du centre que ce soit dans les activités ou bien dans la vie quotidienne. Les enfants pourront proposer des activités et auront aussi un large choix d'activités proposées par les animateurs. Dans la vie quotidienne les enfants aideront pour les mises de tables et débarrassages, ils pourront participer à la préparation du goûter ou autres tâches de la vie quotidienne.

Sensibilisation à l'environnement : Le centre étant situé en pleine nature, les enfants pourront vivre des situations d'apprentissage ludique et de découverte de la nature. Tout au long de son séjour l'enfant apprendra à respecter son environnement, à le connaître et à vivre avec.

IV. Activités

1. Générales

Chaque semaine sur le centre il y a entre 5 et 7 séjours en parallèle pour lesquels des activités thématiques seront misent en place lors de demi-journées (En fonction de la thématique, ces activités peuvent être spécifiques et encadrées par des personnes possédant un brevet d'état de la discipline concernée).

A côté de ces activités thématiques, l'équipe d'animation proposera des activités générales types : grands jeux de plein air, activités manuelles, sports collectifs, activités de pleine nature ou toutes autres activités souhaitées par les enfants.

Nous souhaitons, en cohérence avec nos intentions éducatives, que les enfants de chaque séjour puissent partager des moments ensemble. Pour ce faire des activités inter-séjours seront proposées régulièrement ainsi que sur les temps de veillés.

En effet, nous ne souhaitons pas que les thématiques séparent les enfants présents sur la structure, d'autant plus que nous en avons une centaine par jour.

2. Thématiques

Voir activités par séjours.

3. Sorties

Des sorties seront proposées aux enfants dans le cadre, ou non, de leurs thématiques de séjours. Ils auront l'occasion de découvrir la rivière et les sources d'eaux chaudes de Rennes les Bains, ils pourront emprunter de nombreux chemins de balades aux alentours du centre ou encore partir à la recherche du trésor de Rennes le Château.

V. Le fonctionnement

1. Les transports

Durant les convoyages le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 10 enfants. Sur chaque convoyage en train ou en bus il y a un chef de convois, qui a la responsabilité du transport.

Pour les convoyages à Paris :

L'équipe d'animation récupère le groupe d'enfant le matin en gare de Paris.

Nous arrivons à Narbonne, et le trajet se poursuit en bus jusqu'à Ribambelle. Durant ce trajet une pause pique-nique est organisée sur un espace vert (à la charge du centre).

Pour les convoyages dans la région :

Plusieurs points de rendez-vous sont donnés et le trajet s'effectue en bus avec les mêmes effectifs, 1 animateur pour 10 enfants.

2. La journée type

A INSERER.

Le « Ça bouge » :

C'est un moment consacré à la spontanéité et au temps libre.

De 16h30 à 18h15, les enfants ont le choix de fréquenter plusieurs lieux mis à leur disposition : l'aire de jeux, le terrain de sport, la bibliothèque, la pataugeoire, le zénith avec la table de ping-pong, le circuit vélo, la salle radio ou les activités choisies par les

enfants avec des animateurs. A savoir que chaque poste est tenu par un animateur et l'enfant est libre d'aller et venir où il le souhaite dans un périmètre déterminé.

De plus il y a deux obligations durant le « Ça bouge » : Prendre le goûter (un stand tenu par un animateur, avec la liste des enfants pour être sûr que tous ont pris leur goûter) et prendre sa douche, de la même façon avec une liste des enfants pour vérification.

Il y a des animateurs « itinérants » pour s'assurer du bon fonctionnement et que tout se passe bien, mais aussi pour chercher les enfants qui n'auraient pas pris leur goûter ou leur douche.

Le « On se parle » :

Le « On se parle » est un temps de discussion par séjour durant lequel les enfants peuvent s'exprimer sur leur journée, les activités qu'ils ont vécues et les partager avec les autres membres du groupe.

C'est aussi un temps pour transmettre des informations importantes (exemple : les sorties ou les activités spécifiques). Les enfants peuvent, pendant le « On se parle », proposer des activités qu'ils aimeraient vivre.

Ce peut être un temps de régulation du groupe si l'équipe d'animation ou le groupe en ressent le besoin.

En fonction des groupes et de la tranche d'âge nous mettrons des outils d'expression à disposition des enfants en fonction des choix de l'équipe : Mur d'expression / arbre des propositions ou des ressentis / système de crié (pour les plus grand) / météo des émotions / des smiley pour dire comment on a ressenti la journée, cela peut permettre d'engager l'expression plus facilement / des conseils de jeunes...

3. Le lever, le temps calme et le coucher

- Le lever : Nous avons fait le choix d'un réveil échelonné pour que l'enfant puisse dormir selon ses besoins mais qu'il puisse aussi participer à tous les temps de la vie collective.
D'autre part, l'équipe d'animation restera attentive aux besoins individuels de chaque enfant et s'adaptera en fonction de chaque enfant.
- Le temp calme : Après le repas les enfants auront un temps dans leur chambre pour se reposer, faire des petits jeux ou discuter entre eux, c'est aussi un temps où ils peuvent écrire une carte ou une lettre.
En fonction des activités proposées et de l'état de fatigue de chacun, nous incitons les enfants à utiliser une partie de ce temps pour dormir.

De plus, il est possible que les temps calmes se fassent en groupe en fonction des envies des enfants ou des propositions des animateurs, à l'extérieur dans la nature ou encore à l'intérieur pour une projection.

- Le coucher : Lorsque la veillée se termine (21h15) les enfants retournent dans leur chambre, ils ont un temps où ils peuvent faire des petits jeux calmes, lire un livre ou discuter entre eux. Ce temps-là peut varier en fonction des activités prévu le lendemain et de la tranche d'âge.
A 22 heures les enfants sont dans leurs lits et extinction des yeux.

4. Les problèmes d'énurésie

En ce qui concerne les petits problèmes de pipi, tous les matins l'animateur en charge du lever tourne dans les chambres afin de vérifier les lits. Si un enfant a eu un problème il sera accompagné par un animateur pour prendre une douche. Ses affaires seront lavées dans la journée.

De la même façon, si un problème survient dans la journée le fonctionnement sera le même.

Une discrétion est de mise lorsque les lits sont vérifiés afin de garantir la sécurité moral et affective de l'enfant.

5. Les repas

- Le matin : Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner entre 8h00 et 9h30. Ils auront également la possibilité de manger sur la terrasse ou dans le réfectoire (en fonction de la météo).
- Le midi : Pour le déjeuner les enfants mangent tous ensemble entre 12h15 et 13h15, en groupe mélangé. Nous souhaitons que ce moment soit un moment convivial, d'échange, qui permet de rencontrer d'autres enfants, d'autres animateurs, de séjours différents. Nous mangeons sur des tables de 6 à 7 enfants avec un animateur par table.
- Le soir : Le dîner se passe de 19h00 à 20h00 avec le même fonctionnement que le midi.

L'équipe de cuisine élabore des menus équilibrés, de découvertes, de plaisir et sains en tenant compte des besoins et des goûts des enfants.

Les repas sont cuisinés avec 60% de produits locaux ou de circuits court et avec un maximum de produits frais.

Nous tenons compte des régimes alimentaires, PAI ou allergies sur production de documents.

Nous mettons un point d'honneur pour sensibiliser les enfants aux problèmes liés à l'alimentation, toujours de façon ludique ! Nous mettrons en place des petits jeux type « le défi de l'eau ! » afin d'éviter le gaspillage de l'eau.

De la même façon, pour la nourriture nous incitons les enfants à goûter, nous pouvons leurs raconter l'histoire du produit ou sa provenance, ce qui permettrait de le rendre plus attrayant pour ceux qui n'aiment pas. Nous n'obligeons pas les enfants à manger de tout. Nous les incitons à goûter, et dans la mesure du possible lorsqu'ils se servent, à finir leur assiette.

Enfin, nous mettons en place des animations cuisine, qui permettent aux enfants de prendre part à la confection du goûter ou d'une partie du dessert.

6. Le linge sale

Pour les séjours de deux semaines : Durant le séjour une machine de linge sale pour chaque enfant sera organisée à la fin de la première semaine. Des machines peuvent être faites durant le séjour pour des cas exceptionnels.

Pour les séjours d'une semaine : Le linge devra être prévu pour les 7 jours car aucune machine n'est prévue pour les séjours court. En revanche pour les cas exceptionnels une machine pourra être faite.

7. L'argent de poche, les objets de valeur et les téléphones portables

L'argent de poche peut être utilisé durant le séjour à la « Boutique de Ribambelle » pour acheter des cartes postales, des bracelets, des casquettes, des portes clés, des stylos, des yo-yo et autres petits jeux et objets.

L'argent de poche sera récupéré par l'équipe de direction au début du séjour, et l'argent de poche restant sera remis aux enfants à la fin du séjour.

Pour les objets de valeur l'équipe de direction propose aux enfants de récupérer les objets de valeur et d'en avoir la responsabilité. Si les enfants ne souhaitent pas les confier, Ribambelle ne sera pas responsable en cas de perte ou de vol.

Pour les téléphones portables nous ferons la même proposition aux enfants. Les enfants auront des temps définis dans la journée pour utiliser leur téléphone. Si le téléphone est utilisé hors de ces temps, nous récupérerons le téléphone et nous le rendrons à l'enfant à la fin de son séjour.

8. La communication

Il est possible d'envoyer des cartes postales et des lettres de Ribambelle tous les jours sauf le dimanche.

Les proches des enfants peuvent envoyer des lettres ou des colis aux enfants. La distribution sera faite par les enfants avec un animateur, tous les jours au moment du temps calme.

Le blog sera mis à jour tous les jours par l'équipe de direction, avec les activités de la journée, la météo, des informations et des photos des enfants.

Cette mise à jour pourra être faite avec les enfants s'ils le souhaitent.

Le téléphone fixe de Ribambelle est utilisable uniquement en cas d'urgence ou grande nécessité pour un enfant.

9. Les non négociables

Pour les enfants :

Les cigarettes / produits illicites / alcool / le vol et les objets dangereux ne seront pas acceptés sur le centre.

Si ces règles ne sont pas respectées malgré l'accompagnement déployé pour remédier au problème, nous appellerons les personnes en charge de l'enfant et suivant le cas nous conviendrons d'un retour de l'enfant.

Ces règles seront portées à la connaissance de l'enfant dès le début du séjour afin qu'il sache à quoi s'attendre.

Pour l'équipe pédagogique :

Les critères d'éviction : Etat d'ébriété dans l'exercice des fonctions / Absences répétitives / Vol et violence / discrimination / vente, consommation et recèle de produits illicites et toutes autres infractions à la loi.

Ces règles seront portées à la connaissance des animateurs dès le début des séjours afin qu'ils soient pleinement conscients de ce qu'ils encourent.

10. Consignes et préconisations face aux risques d'intrusion

- Etre vigilant sur la fermeture du portail d'entrée tout au long de la journée.
- S'assurer que les portes des bâtiments ne restent pas ouvertes après le coucher des enfants.
- Les animateurs doivent dormir avec les portes de leur chambre ouverte afin de se faciliter l'entente éventuelle des bruits nocturnes.
- Lors de la présentation du séjour aux enfants, il est demandé au directeur de séjour de prévenir les enfants de nous avertir de toute rencontre de personne qu'ils ne connaissent pas.
- Interpeller toutes personnes ne faisant pas partie de l'équipe d'encadrement de la structure qui serait entrées sur le centre. Ceci afin de connaître son identité et les raisons de sa venue. Cela nous permettra de l'orienter vers les bonnes personnes.
- Tant que les membres de l'équipe d'encadrement ne sont pas totalement couchés, il est demandé qu'un animateur tourne régulièrement autour de tous les lieux de couchage.

Dans l'organisation mise en place sur le centre de Ribambelle, le chalet des animateurs est centralisé avec celui des enfants.

Dans les bâtiments, une chambre est dédiée à l'hébergement des animateurs. Dans l'un d'entre eux cette chambre est à l'entrée et dans l'autre elle est près de l'entrée et centralisé.

Le centre est également éclairé toute la nuit par des veilleuses extérieures sur l'intégralité de la structure. Tous les bâtiments ainsi que les chalets en sont équipés.

11. Alertes incendie et exercices

Pour prévenir d'un départ de fumée une alarme retentit dans tout le centre et dans chaque bâtiment et chalet.

Lorsque l'alarme retentit les animateurs abandonnent ce qu'ils sont en train de faire et rassemblent les enfants dans le champ à l'entrée de Ribambelle. Les enfants sont rangés 2 par 2 par séjour et chaque animateur compte le nombre d'enfant afin de vérifier que tout le monde soit présent.

Dans le même temps, l'équipe de direction fait le tour de tout le centre et de chaque bâtiment afin de vérifier qu'il n'y a personne dans les bâtiments.